

Chapitre d'actes

2021

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Avantage versus injustice épistémiques : stratégies d'empowerment dans la réhabilitation éducative et professionnelle des femmes paraplégiques

Pont, Elena

How to cite

PONT, Elena. Avantage versus injustice épistémiques : stratégies d'empowerment dans la réhabilitation éducative et professionnelle des femmes paraplégiques. In: Lucidités subversives. Dialogues entre savoirs et disciplines sur les injustices épistémiques. ésbc, éditions science et bien commun (Ed.). Université de Namur, Belgique. [s.l.] : [s.n.], 2021.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:138720>

Avantage épistémique *versus* inégalités et injustices épistémiques : stratégies d'empowerment dans la réhabilitation éducative et professionnelle des femmes paraplégiques

Résumé

Au moment où les femmes paraplégiques reprennent leur trajectoire professionnelle après la survenance de la déficience, des employeurs-euses leur attribuent à l'embauche un double avantage épistémique qui repose sur des représentations socialement partagées sur les connaissances dont ces femmes sont censées « naturellement » disposer du fait d'être femmes, et dites handicapées. A l'appui de l'épistémologie féministe du point de vue, des concepts relatifs aux injustices épistémiques, et de résultats empiriques issus de ma recherche doctorale, je montre que cet avantage agit comme un modèle d'empowerment, qui masque néanmoins les connaissances formelles, l'expérience acquise et les inégalités et injustices épistémiques que les femmes paraplégiques vivent au cours de leurs trajectoires professionnelles. Bien que le modèle du double avantage épistémique supposé paraisse émancipatoire, il réitère au contraire une infériorisation à la fois sexiste et handicapiste des femmes paraplégiques, quand bien même ces dernières développent activement des modèles d'empowerment dans leur parcours professionnel. Finalement, des stratégies sont proposées afin que le double avantage épistémique supposé évolue en un modèle d'émancipation plus égalitaire et authentique, qui intègre la pluralité des facettes identitaires, épistémiques et expérientielles de ces femmes.

Constats statistiques et empiriques des inégalités liées au genre et au handicap dans la réhabilitation éducative et professionnelle des personnes paraplégiques en Suisse

En Suisse, l'Assurance-invalidité (AI) est l'assurance sociale en charge de la distribution de rentes et de mesures de réhabilitation professionnelle aux personnes dites handicapées. L'AI a eu pour principe injonctif que « la réadaptation prime clairement l'octroi d'une rente » (Office fédéral des assurances sociales, 2019). En 2018, l'AI « a fourni à 44 000 personnes des prestations visant l'intégration professionnelle » (Office fédéral de la statistique, 2019a). Parmi ces 44 000 personnes, 28 854 personnes ont bénéficié plus spécifiquement de mesures professionnelles. Or, les femmes bénéficient de moins de mesures professionnelles que les hommes (Auteure, 2018a), que ce soit en chiffres absous – 17 972 pour les hommes et 10 882 pour les femmes en 2018 (Office fédéral de la statistique, 2019a) –, ou en pourcentages de bénéficiaires de ce type de prestations dans la population assurée – 2.69 % d'hommes et 2.35 % de femmes en 2018 (Office fédéral de la statistique, 2019a). Les sommes consacrées à la réhabilitation professionnelle des hommes sont plus élevées que les coûts engendrés par celle des femmes (Auteure, 2017). L'octroi de prestations d'ordre professionnel diminue fortement pour les hommes comme pour les femmes à partir de l'âge de 35 ans, mais dans une proportion plus accentuée encore pour les femmes (Auteure, 2018a).

Dans ces traitements se combinent les effets des systèmes de domination que sont le handicap et le genre. Le handicap est à entendre comme un système d'oppression qui repose sur une

organisation sociale dressant des obstacles matériels et représentationnels, non nécessaires, à la participation des personnes porteuses de déficiences (Oliver et Barnes, 2012). Le genre est un « rapport social de pouvoir du groupe des hommes sur le groupe des femmes, qui institue des normes de sexe différenciatrices et hiérarchisantes » (Collet et Mosconi, 2010). Les rapports de pouvoir résultent en un traitement inégalitaire des femmes dites handicapées confrontées à l'injonction assurantielle du retour à l'emploi.

A partir de ces constats j'ai mené, dans une perspective intersectionnelle de handicap et de genre, une recherche doctorale sur la reconstruction du parcours éducatif, de formation, et professionnel de femmes et d'hommes devenu.e.s paraplégiques en Suisse romande. Les femmes dites handicapées peuvent reconstruire leur parcours éducatif et professionnel dans des situations singulières favorables, malgré un traitement socio-assurantiel inégalitaire. Ce peut en effet être le cas au moment de l'embauche, l'employeur-euse s'inscrivant dans une démarche de « discrimination positive », de compensation des désavantages sociaux et professionnels subis par certains groupes de personnes, dont les femmes dites handicapées. Or, certaines de ces femmes peuvent au contraire bénéficier de l'attribution d'un surcroît de connaissances, c'est-à-dire d'un « avantage épistémique » (Wendell, 1996 ; Harding, 2004) dans le cadre de leur mission professionnelle.

Cet avantage ne les protège pas de situations d'inégalité ou d'injustice épistémique. Godrie et Dos Santos (2018) définissent les « inégalités épistémiques » comme se manifestant « dans l'accès, la reconnaissance et la production des savoirs et des différentes formes d'ignorance ». Je donne la définition suivante des injustices épistémiques : elles sont définies par des limitations posées à l'accès à la connaissance et par un manque ou une absence de reconnaissance de savoirs, pourtant légitimes en un contexte donné. Les inégalités vécues par les femmes paraplégiques au cours de leur parcours professionnel, résultent le plus souvent de l'ignorance des employeurs-euses quant aux savoirs effectifs mais difficilement transmissibles qu'elles construisent à partir de leur expérience du handicap (social) et des effets de la déficience (physiologique, individuelle). Gardien (2017) écrit, à propos du manque de socialisation des « situations de handicap » (p. 121) vécues par les personnes dites handicapées : « (...) Les savoirs pertinents en situation sont peu transmis, peut-être même peu élaborés et diversifiés, autrement dit lacunaires au regard de la pluralité et de la complexité des situations construisant la vie quotidienne de ces individus » (p. 121). Les employeurs-euses dit.e.s « valides » ne vivent pas de telles situations et construisent dès lors des savoirs expérientiels différents. Si les personnes paraplégiques peuvent saisir et s'identifier à une large part de l'expérience des personnes dites valides, ces dernières (y compris les employeurs-euses) ne peuvent subjectiver que quelques aspects de l'expérience des personnes paraplégiques. Etonnamment, ces dernières bénéficient peu de la reconnaissance de cette double perspective, de cet avantage épistémique réel et transversal à bien des contextes sociaux.

Cette hiérarchisation des savoirs est comptable au lien existant entre l'infériorisation des personnes dites handicapées et les inégalités épistémiques qu'elles vivent, qui masquent leurs savoirs professionnels et l'évolution de leur professionnalité. Je montre pourtant qu'à partir de leurs savoirs, les personnes paraplégiques développent des stratégies d'empowerment, c'est-à-dire de reprise de pouvoir sur la conduite de leur vie, par le développement de connaissances dans les contextes professionnels. Je définis un modèle d'expérience spécifique d'empowerment, le modèle du « double avantage épistémique supposé » (Auteure, 2018a), qui concerne uniquement les informatrices de ma recherche et qui révèle la tension entre l'adhésion relative de ces femmes à cet avantage, et les situations d'inégalité/d'injustice épistémique dans lesquelles elles sont néanmoins reléguées. Mon objectif est ici de montrer que les femmes paraplégiques qui bénéficient d'un avantage épistémique à l'embauche demeurent, à plus long

terme, confinées à des rôles et des positions occupés traditionnellement par les femmes, en particulier lorsqu'elles sont dites handicapées : des rôles subalternes et des positions fixes.

Pour atteindre cet objectif, je pose tout d'abord un cadrage théorique où la réhabilitation est conçue comme une épistémologie sociale qui guide les traitements et pratiques liés à la reprise de la formation et de l'emploi par les personnes paraplégiques. Je donne ensuite les principes des épistémologies féministes du point de vue (Harding, 2004), ainsi que des définitions de certains concepts appartenant au paradigme des injustices/de la justice épistémiques, de sorte à me munir des concepts nécessaires pour élaborer et comprendre le modèle du double avantage épistémique supposé en tant qu'instrument d'analyse des parcours éducatifs et professionnels de femmes paraplégiques. Puis, à la suite de la présentation des résultats de ma thèse, je trace la trajectoire professionnelle de mes informatrices. Je décris alors le modèle du double avantage épistémique supposé et en discute la portée émancipatrice relative. Enfin, je propose des stratégies de résistance épistémique (Dorlin, 2009 ; Catala, 2018) pour réduire les effets ambivalents de ce modèle sur les trajectoires professionnelles des femmes paraplégiques.

La réhabilitation : un faisceau de représentations, une épistémologie sociale

Les praxis de réhabilitation professionnelle des personnes paraplégiques reposent à la fois sur les principes et traitements prévus par les politiques sociales (l'AI en particulier), et sur les protocoles socio-sanitaires des centres médicaux spécialisés, qui encouragent les personnes à construire un projet personnel de réhabilitation éducative ou professionnelle. Cette réhabilitation est marquée par les rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2009 ; Bidet-Mordrel, 2010) et de handicap (Auteure, 2018a), qui ont un effet sur les autoreprésentations des personnes et sur leur disposition à construire un projet. L'activation des rapports sociaux influe, d'une part, sur l'agentivité des personnes paraplégiques, sur leur autodétermination et sur les connaissances de leurs propres expériences sociales (Fricker, 2007) et, d'autre part, sur les attributions et les attentes de compétences plus ou moins réalistes qui leur sont adressées. La reconstruction du parcours de formation, ou professionnel des personnes paraplégiques, a une base socio-structurelle, mais aussi des dimensions épistémiques qui concernent les connaissances, et le rapport au savoir qui leur sont attribués.

Les représentations socio-culturelles sur le handicap tendent soit à réduire les individu.e.s à leurs incapacités, soit à leur demander de produire des performances de personnes « quasi-valides » dans le monde du travail (Auteure, 2018a). Ces dernières exigences sont capacisistes (ou validistes). Au contraire, les praxis et représentations de la réadaptation professionnelle peuvent aussi être handicapistes en raison d'attributions systématiques d'incapacités. Les représentations de « ce que peuvent ou doivent faire » les personnes dites handicapées dans les mondes de l'éducation et du travail, sont des connaissances partagées, normatives voire moralisantes. Les connaissances qui entourent la réhabilitation appartiennent à une épistémologie sociale, un ensemble de connaissances socialement partagées (Goldman, 1999) sur le domaine de la réhabilitation, sur « ce qu'elle devrait être ». Cette épistémologie est constituée de savoirs majoritairement profanes, généralement polarisés (handicapistes ou capacisistes/validistes) et stéréotypés, car construits sur des modèles du handicap comme celui, hyper-individualisant, excluant et culpabilisant, de la « tragédie personnelle » ou celui, handicapiste, de « la charité » (Oliver, 2009) qui recouvre la distribution, vers les personnes dites handicapées, de gestes considérés comme moralement valables mais qui justifient et perpétuent les inégalités.

Les connaissances sociales sur le handicap ne correspondent pas nécessairement à l'expérience qu'en ont les personnes dites handicapées. Leurs connaissances formelles, acquises en formation ou au travail, peuvent se trouver dévaluées, créant des situations d'injustices épistémiques. Ces situations sont les plus courantes sur le marché du travail. Cependant, des employeurs-euses s'appuient sur des connaissances sociales stéréotypées pour attribuer aux femmes paraplégiques des savoirs privilégiés dans le monde du travail.

L'avantage épistémique dans l'épistémologie féministe du point de vue

Pour les philosophes féministes, les connaissances sont toujours émises à partir d'un point de vue subjectif, majoritairement masculin, supposément neutre, objectif, qui produit des connaissances censément vraies, universelles et intemporelles (Harding, 2004). Ce sujet épistémique au « masculin neutre » (Mosconi, 1994) est pourtant toujours un sujet dont le point de vue et les intérêts sont situés socio-historiquement (Haraway, 1988). A partir de ce point de vue s'établit une hiérarchisation des savoirs liée aussi bien à la place des sujets dans la hiérarchie sociale (Alcoff, 2008), qu'à leur sexe (Harding, 2004). Selon les philosophes féministes, certaines questions de recherche n'auraient jamais émergé de groupes majoritaires et dominants (Harding, 2004). Les points de vue des dominé.e.s investiguent des problématiques qui leur sont propres, sans prétendre à l'universalité, mais plutôt à la reconnaissance de la vérité de leur expérience. Les points de vue les plus « vrais » sont ceux qui se situent à l'intersection de plusieurs systèmes de domination (Hartsock, 2004). Dans ces conditions de production de connaissance naît un privilège épistémique sur des expériences partagées dans un groupe social, et vécues personnellement, notamment par les femmes.

Ainsi « situées » (Haraway, 1988), ces connaissances sont légitimes. Les femmes deviennent des « outsiders inside » (Collins, 2004), des personnes *a priori* non autorisées qui s'approprient la légitimité d'occuper des domaines de savoir pour y produire des connaissances à partir d'un point de vue partiel (Haraway, 1988) et non dominant. Les « insiders » acquièrent de la crédibilité car elles créent un point de vue et des connaissances intersubjectives qui leur offrent un avantage épistémique, dans certains champs comme les études féministes et les activités typiquement féminines ou transgressant les normes de genre.

La place et le rôle des femmes paraplégiques s'alignent sur les représentations courantes sur les travaux adéquats pour les femmes, et pour les personnes dites handicapées. Les employeurs-euses attendent généralement que ces femmes y démontrent un « avantage épistémique », supposé, du fait de leur connaissance incarnée du travail social dont elles sont bénéficiaires en tant que personnes paraplégiques. Ceci est supposément avéré aux yeux des employeurs-euses dans certains domaines d'activité. Cependant les femmes paraplégiques construisent également des points de vue idiosyncratiques qui excèdent l'avantage épistémique attribué.

Le paradigme de la justice/l'injustice épistémique : avantage versus inégalité épistémiques

Avoir accès à certaines connaissances, en être interdit.e. ou encore être capable de comprendre ses propres expériences sociales par l'acquisition de catégories interprétatives, sont des droits dont les personnes disposent ou sont privées, de façon juste ou injuste (Fricker, 2007). Le rapport à la connaissance active des rapports sociaux (de sexe, de handicap, etc.) qui, réciproquement, activent ou contrarient le rapport à la connaissance. Ensemble, les rapports sociaux consacrent la domination de certains groupes ainsi que la prévalence de leurs

connaissances, aboutissant à des situations à d'inégalité et d'injustice épistémiques.

Les difficultés ou l'impossibilité d'avoir accès à des connaissances – que Fricker (2007) nomme « injustice épistémique herméneutique » – et d'exprimer les siennes à partir d'un point de vue personnel reconnu.e, dépendent du positionnement des sujets dans la hiérarchie sociale (Alcoff, 2008). Etre dépourvu.e du droit de faire valoir ses connaissances et de contribuer à la production de connaissances (Dotson, 2014) signalent une situation ou un état de dépossession du droit à l'individualité, à l'appartenance, et à une identité singulière ou groupale – une expérience d'« exclusion épistémique », ou un état d' « oppression épistémique » si les situations se répètent (Dotson, 2014) et finissent par « structurer le monde des dominés » (Hartsock, 1998, p. 241). Les dominé.e.s internalisent comme valables les connaissances de groupes dominants, et se voient attribuer des connaissances qu'ils/elles n'ont pas produites, qui font le lit de stéréotypes dans ce que Fricker (2007), Pohlhaus (2012) ou Medina (2013) appellent un « imaginaire social ». Cette expression souligne le caractère sur-généralisant et potentiellement infondé des attributions adressées aux populations dominées sur la validité de leurs points de vue – y compris sur leur propre expérience.

Les connaissances de certaines personnes souffrent d'un manque de « crédibilité » en raison de leur identité sociale (Dotson, 2014 ; Almagro Holgado et al., 2018), résultant en des situations d' « injustices épistémiques testimoniales » (Fricker, 2007). *A contrario*, certains individu.e.s ou groupes peuvent bénéficier d'un « excès de crédibilité » (Medina, 2010). La non-crédibilité et la « sur-crédibilité » forment une grille de lecture pertinente pour lire les attitudes adressées à mes informatrices en réhabilitation et au travail.

Les personnes paraplégiques, et les femmes en particulier (BFEH, 2013), vivent le plus fréquemment des situations d'injustice épistémique testimoniale et de désavantage épistémique, qu'elles internalisent comme étant justifiées et « normales ». Il arrive par contre que certaines femmes paraplégiques bénéficient d'un avantage épistémique, d'un avantage socio-professionnel procuré par la possession de connaissances plus ou moins stéréotypées et manifestes, accordées par « sur-crédibilité » car estimées approfondies et utiles.

Résultats de la thèse : le rôle du genre et du handicap dans la reconstruction de la trajectoire éducative ou professionnelle

Après la survenance de la déficience, les personnes paraplégiques élaborent un projet de réhabilitation éducative ou professionnelle, dans un contexte où ils et elles se conforment le plus souvent à la division handicapiste du travail (Auteure, 2018a) et à la division sexuelle du travail (Kergoat, 2004). La division handicapiste du travail sépare les travaux que peuvent accomplir les personnes dites handicapées, de ceux que les personnes valides peuvent effectuer. La division sexuelle du travail (Kergoat, 2004) ségrégue et concentre les femmes dans une palette restreinte de métiers généralement moins valorisés que les « travaux d'hommes » que sont surtout les professions techniques et scientifiques (Collet, 2017).

Le contexte de la réhabilitation professionnelle ne fait pas exception à la socio-normativité qui marque les mondes éducatif et professionnel (Auteure, 2016, 2018a). Au croisement du genre et du handicap, les personnes paraplégiques sont (ré)orientés au « féminin neutre » (Auteure, 2018a), c'est-à-dire dans des emplois « possibles » pour les personnes paraplégiques, où les femmes sont les plus nombreuses, et sans prise en compte de l'identité sexuée des personnes : les métiers administratifs, « de bureau ». Les personnes paraplégiques y sont confrontées à un

curriculum caché capacitiste, un ensemble d'attentes implicites qui les enjoint à produire les mêmes performances que les personnes valides, en même temps que leur travail est évalué selon un standard qui leur est réservé et qui tend à dévaluer leur performance. Dans un contexte socio-structurel et une situation biographique peu favorables, les femmes et les hommes paraplégiques développent des stratégies d'empowerment à l'entame, ou au cours de la reconstruction de leur trajectoire de formation ou professionnelle.

A l'appui de récits de vie professionnelle d'environ 90 minutes, recueillis auprès de onze informateurs et informatrices (six hommes et cinq femmes), je décris la reprise de leur trajectoire en me basant sur trois modèles de construction des parcours biographiques (De Coninck et Godard, 1990) : le modèle « archéologique », qui recouvre les identités endossées au cours de la vie et qui influent sur les choix existentiels ; le modèle « du cheminement », qui montre les dynamiques des actions entreprises pour conduire son parcours ; et le modèle « structurel », qui signale les interventions socio-structurelles qui ont un impact sur le cheminement existentiel des sujets. Je relève l'empreinte du genre sur les stratégies d'action que mes informateurs-trices élaborent pour reconstruire leur trajectoire professionnelle ou de formation : les personnes soit se conforment aux rôles et aux positionnements professionnels assignés à leur groupe de sexe, soit les subvertissent pour gagner en pouvoir d'agir.

Les portraits de mes informatrices

Mes cinq informatrices occupent toutes un emploi dans les domaines typiquement féminins que sont « la santé et la protection sociale » (Office fédéral de la statistique, 2019b) et « l'éducation » (Office fédéral de la statistique, 2019b). En 2018, les Hautes écoles de Suisse ont accueilli 70 à 80 % de femmes dans leurs filières formant à ces domaines socio-professionnels. Les orientations de mes informatrices entrent en conformation avec la division sexuelle du travail (Kergoat, 2004), et avec les représentations sur les travaux « possibles » pour les personnes dites handicapées. Quatre informatrices sur cinq ont vécu un parcours éducatif et professionnel discontinu à l'image des carrières féminines en général (Maruani, 2017), notamment en raison de l'autonomie peu soutenante qui leur a été dévolue par un environnement semi-consciemment validiste. Trois informatrices (que je nommerai Maryse, Muriel et Lan) ont rapporté des complications à l'embauche, jusqu'à une orientation vers des métiers du travail social. Les trajectoires de ces trois informatrices illustrent une orientation des femmes paraplégiques conforme au modèle du double avantage épistémique supposé.

Maryse, environ 55 ans, est aujourd'hui employée dans l'entreprise familiale après avoir abandonné une trajectoire d'animatrice socioculturelle. Alors qu'elle bénéficiait d'un diplôme de commerce, elle a été engagée sans qualifications ni expérience dans un emploi d'animation en établissement médico-social, au motif de son goût pour les relations interpersonnelles. Muriel, 50 ans, ingénierie-architecte de formation mais qui n'a jamais exercé, a par deux fois été placée, par l'Assurance-chômage, dans des emplois de travailleuse sociale : une fois en tant qu'animatrice, l'autre en tant qu'éducatrice auxiliaire, sans n'avoir jamais été formée à ces métiers mais en pouvant bénéficier, tout comme Maryse, d'un double avantage épistémique en tant que femme, personne dite handicapée et, qui plus est, créatrice (non diplômée) en arts plastiques. Muriel a développé informellement cette activité grâce à des dispositions personnelles. Finalement c'est Lan, 42 ans, assistante sociale, qui a le plus explicitement vécu l'attribution d'un double avantage épistémique à l'embauche dans le travail social, en tant que femme, et personne dite handicapée. Elle explique cependant qu'en début de parcours, elle a souffert des soupçons d'incapacités attachés au curriculum caché capacitiste, alors qu'une fois en emploi, on lui a rapidement octroyé un double avantage épistémique supposé. J'adosse toute

mon analyse du double avantage épistémique supposé, aux parts d'expérience communes que ces trois dernières informatrices m'ont rapportées. Je citerai des extraits du récit de Lan.

Deux modèles d'empowerment et d'émancipation du handicap et du genre

En regroupant les traits communs de l'expérience de mes informateurs-trices, je définis six modèles d'empowerment comme autant de stratégies partagées par mes informateurs-trices pour reprendre une trajectoire éducative ou professionnelle. Ces modèles sont genrés, et soit capacisantes, soit handicapantes. Afin d'analyser la tension existant entre les inégalités épistémiques vécues par mes informatrices, et l'agentivité qu'elles déploient, les deux modèles les plus pertinents sont ceux de la compensation, et du « double avantage épistémique supposé » (Auteure, 2018a).

Un modèle englobant : celui de la compensation

Un modèle d'empowerment largement partagé est celui de la « compensation », qui contre les effets ségrégants et discriminatoires des effets de la déficience, particulièrement subis par les femmes dites handicapées dans les espaces publics et les mondes de la formation et du travail (BFEH, 2013). Dans l'ensemble ce sont mes informatrices, plus que mes informateurs, qui se sont lancées dans des curricula d'études plus prestigieux que ceux suivis avant la survenance de la déficience (Auteure, 2018a). Lan, assistante sociale, explique : « C'était clair pour moi, il fallait absolument que j'aie un travail, avoir un bon diplôme. (...) Pour moi, c'était l'essentiel, c'est d'être autonome financièrement et pas dépendante (...) et pour cela, il fallait faire des études plus hautes ». Quant à Muriel, ingénierie-architecte, elle compense une identité sociale et une identité personnelle dévaluées, par le gain d'une autorité épistémique liée à un statut et à un positionnement socio-professionnels qu'elle valorise, et qu'elle pense être valorisé dans son environnement familial. Elle se projette dans un rôle susceptible de déjouer les situations d'inégalité et d'injustice épistémiques testimoniales :

J'ai fait ces études pour me prouver que j'en étais capable et c'était assez difficile pour moi, (...), mais je suis contente de les avoir faites parce que j'ai de l'intérêt pour ça, j'me sens... assez bonne là-d'dans, (...) mais en même temps, j'ai jamais eu envie de travailler vraiment comme architecte.

Les études, c'était bien parce que je devais me prouver, et prouver aux autres que je savais faire des trucs compliqués, et j'ai de l'intérêt pour ça, mais un p'tit peu comme une observatrice. (...) C'est un peu contradictoire.

(Auteure, 2018a, p. 365)

Les informatrices mettent en œuvre des stratégies capacisantes (parfois capacisantes) dans lesquelles prévalent des descripteurs traditionnellement masculins de l'action, tels l'efficacité, la compétence, la fiabilité, le rendement ou l'autorité. A des fins de reconnaissance, les informatrices fournissent ce qu'elles perçoivent comme un surcroît d'effort pour accomplir une meilleure performance que celle qu'elles estiment « normale » dans leur mission professionnelle. Pour les femmes, ce modèle est virilisant : il leur demande une aliénation, un « éloignement » de leur identité sexuelle. Ces femmes démontrent de l'« agentivité épistémique » (Catala, 2018), une capacité d'agir grâce à l'auto-valorisation de leurs connaissances. Elles « sur-agissent » contre les effets croisés du handicap et du genre, en affirmant des savoirs formels et expérientiels égaux à ceux des professionnel.le.s valides.

Le double avantage épistémique supposé : un modèle genre

Le modèle du double avantage épistémique supposé représente lui aussi une forme de compensation de désavantages sociaux, mais qui est attribuée, c'est-à-dire pas le résultat d'une action personnelle décidée. A l'embauche, l'employeur-euse octroie aux femmes paraplégiques un avantage épistémique en s'appuyant sur un « imaginaire résistant » (Medina, 2013 ; ma traduction), développé à rebours des représentations traditionnelles des femmes dites handicapées, auxquelles il est habituellement attribué de la passivité, un manque de compétence, d'efficacité, d'initiative et d'autorité (Shakespeare, 1996 ; Powers, 2008 ; BFEH, 2013). L'attribution du double avantage épistémique supposé repose sur la typification de qualités dites « féminines » (Bem, 1974) comme la douceur et le dévouement, ou alors « appartenant » aux personnes dites handicapées, comme la patience et la soumission. On confère à ces femmes un double avantage supposément « naturel » qui est, en réalité, naturalisé par les représentations socialement construites sur le handicap et le genre. Le modèle du double avantage épistémique supposé entre en dissonance avec le modèle virilisant de la compensation, ce qui complique l'agentivité de mes informatrices en raison de tensions identitaires. En effet, ces femmes sont toutes engagées dans les métiers traditionnellement féminins de l'éducation ou du travail social (Vouillot, 2014), dans lesquels sont attendues des « qualités » opposées aux descripteurs masculins de l'action qu'elles mettent en œuvre par compensation.

Un modèle handicapiste et ambivalent

Il est attribué à mes informatrices des connaissances incarnées et approfondies des politiques et traitements dirigés vers les personnes dites handicapées. Ces connaissances expérientielles, marquées par le genre et par le handicap, ne sont ni formelles ni professionnalisantes. Les femmes paraplégiques se retrouvent à satisfaire à des attentes stéréotypées dans le travail formel, par la mise à disposition de qualités qu'elles n'ont pas gagnées par leur action mais dont elles bénéficient, supposément, « naturellement », et qui leur sont attribuées.

Leur avantage épistémique supposé se mue en avantage social car il représente une émancipation du handicapisme (l'attribution systématique d'incapacités peu ou pas avérées) et de l'exclusion épistémique pratiquée sur la base d'attentes capacitives. Dans le contexte professionnel, mes informatrices ont gagné de la légitimité et de la reconnaissance, qui viennent compenser les traitements sociaux discriminatoires. En ce sens, ce modèle d'empowerment constitue une reprise de pouvoir biographique. Pourtant, il sert également à l'auto-légitimation de leur présence dans le monde du travail et, de façon dissonante, il s'avère handicapiste à plus long terme, ce pour deux raisons (Auteure, 2018a).

Tout d'abord, si mes informatrices acquièrent un pouvoir économique, elles demeurent dépendantes des qualités qui leur sont attribuées par des employeurs-euses captifs des épistémologies sociales qui entourent le travail des femmes et celui des personnes dites handicapées. Les qualités attribuées sont stéréotypées. En effet, toutes les femmes paraplégiques ne possèdent pas forcément les qualités « féminines » qui leur sont dévolues (douceur, etc.). Elles ne disposent pas non plus nécessairement des connaissances sur le travail social qui sont attendues d'elles dans certains métiers, car les expériences de la réhabilitation sont variables. Ensuite, quand bien même l'émancipation des informatrices est réelle, elle est relative car elle n'est pas fondée sur la démonstration de leurs savoirs, mais sur un avantage épistémique plus ou moins avéré.

Le modèle du double avantage épistémique supposé a une fonction ambivalente, polarisante. Ce modèle confère certes à mes informatrices un avantage mais il sert, au long cours, comme instrument de négociation de leur maintien en emploi. En particulier Lan, assistante sociale, est amenée à se lancer dans une relation de négociation de son maintien à son poste. Elle s'engage dans une auto-légitimation de sa présence dans le travail formel, sur la base des connaissances incarnées qu'elle est supposée avoir, et du volume et de la qualité de son travail. Elle explique : « Je pense que ma personnalité fait quand même beaucoup, qui fait qu'ils ont envie de me garder, parce que j'apporte quand même quelque chose à l'institution ». Elle entre dans des relations transactionnelles avec l'employeur-euse, qui indiquent la volonté de sécuriser sa trajectoire : « Mon employeur m'a dit : 'Malgré tes maladies, tu es celle qui essaie le plus possible, (...) tu es investie dans ton travail et tu es un exemple pour les autres'. Cette volonté-là, (...) d'aller malgré la situation de handicap, malgré les problèmes de santé ».

Le modèle du double avantage épistémique est « supposé » du fait que par ailleurs, il ne protège ni des (auto-)représentations, ni de l'action capacitives des femmes paraplégiques, ni des relations asymétriques avec leur employeur-euse. L'activation de ce modèle peut renforcer l'héroïsation ou l'infériorisation, donc la singularisation de ces femmes, et être un frein à leur inclusion dans leur milieu de travail. Leur action risque d'être évaluée à l'aune unique du double avantage épistémique supposé. Ce modèle entretient un sentiment de dépendance qui impacte l'autodétermination de mes informatrices.

Des modèles de soi pour nuancer le modèle du double avantage épistémique supposé

Ce modèle renforce la division handicapiste du travail. Il réitère le fixisme des rôles et des positions assignés aux personnes paraplégiques sur le marché du travail. Aucune de mes informatrices n'a connu de progression hiérarchique. Comme les femmes engagées dans le travail formel, mes informatrices se trouvent confrontées à un déficit de crédibilité et de confiance qui les empêche d'occuper des postes plus élevés hiérarchiquement, au motif récurrent que leur activité à temps partiel ou leurs problèmes de santé (Auteure, 2018a) sont incompatibles avec une prise de responsabilités. Ces arguments appartiennent à une rhétorique sur l'intégration fortement conditionnelle (Roulstone et Williams, 2013) des personnes dites handicapées à certaines postions même si leurs certifications, leurs compétences, voire l'avantage épistémique qui leur est conféré, les autoriseraient à y être promues. Cette pratique révèle des situations d'injustice épistémique testimoniale. Wilson-Kovacs et al. (2008) relèvent que ces personnes voient leur mobilité verticale compliquée par un « manque d'opportunités, de ressources et de soutien » (je traduis) allant à l'encontre d'une justice épistémique herméneutique dans les organisations. Les personnes dites handicapées sont en effet mises à l'écart d'informations qui leur permettraient de formuler des stratégies qui faciliteraient leur avancement. Pour les femmes paraplégiques, des changements dans les cultures professionnelles pourraient donner plus de visibilité à leur travail, connaissances et compétences réels, mais aussi à leurs stratégies personnelles et aux « modèles de soi » (Reybold, 1997, *in* Flannery, 2002, p. 68) qui regroupent les facettes identitaires développées à travers leur action au travail. Suivant les situations professionnelles, les modèles de soi montrent l'émancipation du, ou la conformation aux modèles de la compensation et à celui du double avantage épistémique supposé. Ces modèles identitaires, maniés plus ou moins consciemment, peuvent mêler de façon complexe des (auto-)attribution capacitives mais aussi handicapistes, et des (auto-)descriptions féminines ou virilisantes. Ils révèlent et régulent le degré d' « empowerment épistémique » de mes informatrices.

Pour conclure : des stratégies personnelles et collectives pour réduire l'ambivalence du double avantage épistémique supposé

Après avoir présenté la réhabilitation professionnelle comme une épistémologie sociale, j'ai décrit l' « avantage épistémique » à l'appui des concepts de l'épistémologie féministe du point de vue, et du paradigme de la justice/de l'injustice épistémique. Ensuite, sur la base des trajectoires éducatives et professionnelles de mes informatrices, j'ai montré qu'un avantage épistémique leur était octroyé à leur entrée dans les métiers traditionnellement féminins du travail social, favorisant leur empowerment face aux rapports sociaux de sexe et de handicap à l'œuvre dans le monde du travail. J'ai enfin discuté de la portée émancipatrice plus ou moins effective et durable du modèle du double avantage épistémique supposé. Bien qu'émancipateur dans un premier temps, ce modèle s'avère naturalisant car sexiste et plus handicapiste qu'il n'y paraît, tout spécialement au cours de la stabilisation et de la pérennisation de la trajectoire professionnelle. Il entre en opposition avec le modèle de la compensation, actionnel et virilisant. En conclusion, je propose quelques stratégies qui pourraient accroître les bénéfices du double avantage épistémique supposé, moyennant une formation à la « conscientisation » (Freire, 1980) de ce modèle dans les milieux de la réhabilitation et des organisations (Auteure, 2018b).

Tout d'abord, l'instrumentalité de ce modèle pourrait être explicitement révélée et « conscientisée » (Freire, 1980) par les femmes paraplégiques. Il pourrait être reconnu comme un véritable opérateur de la reprise de leur trajectoire, comme une stratégie d'empowerment dont elles bénéficient certes relativement « passivement », mais qui ne demande toutefois pas d'auto-justifications de leur employabilité. Car si ce modèle s'appuie sur des attributions de connaissances plus ou moins avérées, il ne devrait pas masquer les savoirs formels et professionnels effectivement démontrés par ces femmes. Pour elles, l'enjeu est aussi de prendre conscience de leurs modèles de soi, faits de leurs diverses facettes identitaires et de toute leur expérience, et de s'autoriser à les affirmer et à les partager sur certaines dimensions (Auteure, 2018b). Ensuite, des points de vue multiples et inclusifs pourraient émerger de la mutualisation des connaissances situées, expériences et modèles de soi partagés par les femmes paraplégiques et les autres femmes dans leur environnement professionnel. Enfin, les cultures professionnelles des organisations pourraient être enrichies grâce à ces nouveaux points de vue et, possiblement, à l'avantage épistémique des femmes paraplégiques. Celui-ci, conscientisé et démontré par les femmes paraplégiques avec d'autres caractéristiques de leur activité, pourrait contribuer à une diminution des transactions asymétriques autour de leur professionnalité et de leur employabilité, et contribuer à l'égalité épistémique dans les organisations.

Références

Alcoff, Linda Martin. 2008. « How is Epistemology Political ? ». Dans *The Feminist Philosophy Reader*. Sous la direction de Alison Bailey et Chris Cuomo, p. 705-718. New York : McGraw-Hill.

Almagro Holgado, Manuel, Navarro Laespada, Llanos, et Pinedo Garcia, Manuel. Septembre 2018. « Is Testimonial Injustice Epistemic? Let Me Count the Ways ». Conférence présentée à la 13th Conference of the Italian Society for Analytic Philosophy (SIFA). Novare, Italie. <https://www.researchgate.net>

Auteure, 2016, 2017, 2018a, 2018b (à des fins d'anonymisation)

Bem, Sandra. 1974. « The Measurement of Psychological Androgyny ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 42(2) : 155-162. <http://dx.doi.org/10.1037/h0036215>

Bidot-Mordrel, Annie (sous la direction de). 2010. *Les rapports sociaux de sexe*. Paris : Presses universitaires de France, collection « Actuel Marx Confrontations ».

Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). 2013. *L'égalité des personnes handicapées. Dossier thématique « Femmes »*. <https://www.humanrights.ch>

Catala, Amandine. 16 novembre 2018. *Injustice épistémique et agentivité politique. Représentations sociales et économie de la crédibilité*. « Midi-Causerie » (capture vidéo) du CELAT (Centre de recherche Cultures-Arts-Sociétés), Université du Québec à Montréal (UQAM). <https://www.youtube.com>

Collet, Isabelle. 2017. *Comprendre l'éducation au prisme du genre. Théories, questionnements, débats (3^e édition revue et augmentée)*. Genève : Carnets des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

Collet, Isabelle et Mosconi, Nicole. 2010. « Les informaticiennes : de la dominance de classe aux discriminations de sexe ? » *Nouvelles Questions Féministes*, 29(2) : 100-113. <https://doi.org/103917/nqf.292.0100>

Collins, Patricia Hill. 2004. « Learning from the Outsider Within : The Sociological Significance of Black Feminist Thought ». Dans *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*. Sous la direction de Sandra Harding, p. 103-126. New York/Londres : Routledge.

De Coninck, Frédéric, et Godard, Francis. 1990. « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité ». *Revue française de sociologie*, 31(1) : 23-53. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_1_1078

Dorlin, Elsa. 2009. « Introduction. Vers une épistémologie des résistances ». Dans *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Sous la direction d'Elsa Dorlin, p. 5-18. Paris : Presses universitaires de France.

Dotson, Kristie. 2014. « Conceptualizing Epistemic Oppression ». *Social Epistemology, A Journal of Knowledge, Culture and Policy*, 28(2) : 115-138. <https://doi.org/10.1080/02691728.2013.782585>

Flannery, Daniele. 2002. « Identity and Self-Esteem ». Dans *Women as Learners : The Significance of Gender in Adult Learning*. Sous la direction d'Elisabeth Hayes et Daniele Flannery, p. 53-78. San Francisco, Etats-Unis: Jossey-Bass Publishers.

Freire, Paulo. 1980. *Pédagogie des opprimés*. Paris : Maspéro.

Fricke, Miranda. 2007. *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. New York : Oxford University Press Inc.

Gardien, Eve. 2017. *L'accompagnement et le soutien par les pairs*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble, collection « Handicap, vieillissement, société ».

Godrie, Baptiste, et Dos Santos, Marie. 2018. « Présentation : Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance ». *Sociologie et sociétés*, 49(1) : 7-31. <https://www.erudit.org>

Goldman, Alvin. 1999. *Knowledge in a Social World*. New York : Oxford University Press Inc.

Haraway, Donna. 1988. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective ». *Feminist Studies*, 14(3) : 575-599. <https://www.philpapers.org>

Harding, Sandra (sous la direction de). 2004. *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*. New York/Londres : Routledge.

Hartsock, Nancy. 1998. *The Feminist Standpoint Revisited and Other Essays*. Boulder, Etats-Unis/Oxford, Royaume-Uni : Westview Press.

Hartsock, Nancy. 2004. « The Feminist Standpoint : Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism ». Dans *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*. Sous la direction de Sandra Harding, p. 35-54. New York/Londres : Routledge.

Kergoat, Danièle. 2004. « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe ». Dans *Dictionnaire critique du féminisme*. Sous la direction de Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier, p. 35-44. Paris : Presses universitaires de France.

Kergoat, Danièle. 2009. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux ». Dans *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la discrimination*. Sous la direction d'Elsa Dorlin, p. 111-125. Paris : Presses universitaires de France.

Lichacz, Piotr. 2012. « L'injustice épistémique : entre témoignage et manipulation mentale ». *Revue philosophique et théologique de Fribourg*, 59(1). <http://doi.org/105169/seals-760564>

Maruani, Margaret. 2017. *Travail et emploi des femmes (5^e édition)*. Paris : La Découverte, collection « Repères ».

Medina, José. 2010. « The Relevance of Credibility Excess in a Proportional View of Epistemic Injustice : Differential Epistemic Authority and the Social Imaginary ». *Social Epistemology, A Journal of Knowledge, Culture and Policy*, 25(1) : 15-35. <https://doi.org/10.1080/02691728.2010.534568>

Medina, José. 2013. *The Epistemology of Resistance: Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imagination*. New York : Oxford University Press Inc.

Office fédéral de la statistique OFS. 2019a. *Résultats de la statistique de l'AVS et de l'AI 2018 (Office fédéral des assurances sociales OFAS). Tableaux*. <https://bsf.admin.ch>

Office fédéral de la statistique OFS. 2019b. *Egalité entre les femmes et les hommes. Choix professionnels et des études*. <https://www.bsf.admin.ch>

Office fédéral des assurances sociales OFAS. 2019. *Assurance-invalidité AI. Informations de base & législation*. <https://bsv.admin.ch>

Oliver, Michael. 2009. *Understanding Disability : From Theory to Practice (2nd edition)*. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.

Oliver, Michael, et Barnes, Colin. 2012. *The New Politics of Disablement*. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.

Piecek-Riondel, Monika, Probst, Isabelle, Tabin, Jean-Pierre, et Pôle de recherche national LIVES. 2015, 31 août. « Un lexique de la normalité ». *Reiso.org, Revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org>

Pohlhaus, Gaile Jr. 2012. « Relational Knowing and Epistemic Injustice: Toward a Theory of 'Willful Hermeneutical Ignorance' ». *Hypatia*, 27(4): 715-735. <https://www.jstor.org>

Powers, Tony. 2008. *Recognizing Ability: The Skills and Productivity of Persons with Disabilities. Literature Review*. Geneva: International Labour Office, Skills and Employability Department.

Roulstone, Alan et Williams, Jazzmin. 2013. « Being Disabled, Being a Manager: 'Glass Partitions' and Conditional Identities in the Contemporary Workplace ». *Disability & Society*, 29(1): 16-29. DOI : 10.1080/09687599.2013.764280

Vouillot, Françoise. 2014. *Les métiers ont-ils un sexe ? Pour sortir des sentiers battus de l'orientation des filles et des garçons*. Paris : Belin, collection « Egale à égal ».

Wendell, Susan. 1996. *The Rejected Body : Feminist Philosophical Reflections on Disability*. Londres/New York : Routledge.

Wilson-Kovacs, Dana, Ryan, Michelle, Haslam, Alexander, et Rabinovich, Anna. 2008. « 'Just Because You Can Get a Wheelchair in the Building Doesn't Necessarily Mean that You Can Still Participate' : Barriers to the Career Advancement of Disabled Professionals ». *Disability & Society*, 23(7) : 705-717. DOI : 10.1080/09687590802469198